

le père Rouillard dit le père Ambroise et qu'ils l'ont amené à Gaspé.

10. Nouvelle que les Anglais ont été à Miramichi, où ils ont pris, dit-on, le père Bonaventure Carpentier, récollet comme le premier, avec une partie des Acadiens, les autres s'étant enfuis dans les bois, ainsi que le Sauvages.

2. Le jour des Anges Gardiens, jour de la fin des prières publiques, conformément au mandement de Monseigneur, le Saint-Sacrement a été exposé à la chapelle de l'Ange-Gardien, où le chapitre a chanté l'office solennellement ; il y a eu sermon à vêpres. Et tous les jours de l'octave, excepté le dimanche, M. Jaerau a dit, à 8 h., à cette chapelle, la sainte messe, à laquelle il faisait une exhortation, et après laquelle il donnait la bénédiction avec le saint ciboire, de l'avis de Monseigneur et à mon invitation. (1)

---

(1) Je n'ai pu trouver exactement où était placée dans la cathédrale cette chapelle de l'Ange-Gardien ; elle faisait probablement face à celle de Notre-Dame de Pitié qui existait certainement dès 1719. En 1733, le sieur Beaudoin, marguillier, était autorisé "à faire élever dans la chapelle de l'Ange-Gardien un autel semblable à celui de N. D. de Pitié". En 1742, comme le curé dit que ce tabernacle appartient à la confrérie de Ste-Anne, la fabrique décide de l'acheter au prix de 150 livres. Dans la reconstruction de la cathédrale en 1745, on semble avoir négligé cette chapelle de l'Ange-Gardien, puisque Mgr de Pontbriand qui avait une grande dévotion aux saints anges recommande à la fabrique de la rétablir et autorise une quête à cet effet, le 16 juin 1757. Le 4 septembre suivant, la fabrique autorise le marguillier à dépenser 500 livres pour la même fin "sans compter la quête qui a été faite par ordre de Mgr l'évêque." Donc en 1758, quand on fit des prières publiques dans la cathédrale, il y avait comme aujourd'hui cinq autels : le maître-autel, et les autels des chapelles de la Sainte-Famille.